

RUE DU PONT 23  
CH-2300 LA CHAUX-DE-FONDS

### Vos données personnelles

Id. AVS 756.0000.0000.00  
No personnel/No employé 211786 / 211786  
Situation Marié(e)  
Date de naissance 21.03.1969  
Date d'affiliation 01.01.2010  
Plan d'assurance Base  
Employeur CPCN

**Madame**  
**Marie DUPONT**  
**Rue de la Prévoyance 23**  
**2300 La Chaux-de-Fonds**

### Votre traitement et contributions

Degré d'occupation actuel 90.000 %  
Traitement déterminant 90'057.00  
Traitement cotisant 75'000.00  
Cotisation annuelle de l'assuré (taux : 10.9 %) 8'175.00  
Total de vos cotisations selon art. 17 alinéa 4 LFLP 133'901.80  
Total de vos apports avec intérêts au taux LPP (date du dernier apport : 01.06.2014) 21'809.05

### Votre avoir de vieillesse et prestations de retraite

Avoir de vieillesse constitué au 01.01.2022 317'746.05

	à 60 ans	à 62 ans	à 64 ans
Avoir de vieillesse projeté à 1.00 %	453'588.70	492'855.90	532'912.40
Avoir de vieillesse projeté à 1.75 %	472'428.25	519'370.45	567'970.05
Avoir de vieillesse projeté à 2.50 %	491'980.90	547'262.55	605'342.80
Taux de conversion	4.85 %	5.11 %	5.41 %
Rente de retraite projetée à 1.00 %	21'999.10	25'184.95	28'830.60
Rente de retraite projetée à 1.75 %	22'912.80	26'539.85	30'727.20
Rente de retraite projetée à 2.50 %	23'861.10	27'965.15	32'749.05

### Vos prestations assurées

Rente d'invalidité 30'727.20  
Rente de conjoint survivant 18'436.30  
Rente d'orphelin et enfant d'invalidité 6'145.45  
Capital-décès (ne tient pas compte de l'art. 50 alinéa 2 du RAss) 10'000.00  
Prestation de libre passage (dont min. LPP : CHF 141'167.70) 317'746.05

### Autres informations

**CHF**

Apport maximum possible sous réserve des dispositions d'ordre fiscal 0.00  
Montant disponible pour l'encouragement à la propriété du logement 260'922.10  
Somme des retraits, sous déduction des remboursements effectués (date du dernier retrait : 06.06.2014) 20'000.00  
Prestation de libre passage au jour du mariage (date du mariage : 13.09.2003) 17'812.60  
Prestation de libre passage à 50 ans 260'922.10

La Chaux-de-Fonds, le 03.01.2022

Cette fiche d'assurance annule et remplace la précédente. La loi et le règlement d'assurance font foi en cas de divergence. Ce document ne tient pas compte des éventuelles dispositions spéciales prévues par l'employeur au jour de la retraite.